

09 déc 2016 -14:51

Appartient à [Conseil des ministres du 9 décembre 2016](#)

Note de vision pour un logement mieux sécurisé des services judiciaires aux environs du Campus Poelaert

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des Bâtiments Jan Jambon et du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la vision relative à la restauration du Palais de justice de Bruxelles et, entre autres, au maintien de la chaîne correctionnelle au sein du Palais de Justice.

Le Conseil des ministres avait déjà approuvé le départ de la chaîne correctionnelle du Palais de Justice et l'installation des services au Campus Poelaert. Entre-temps, une étude de faisabilité réalisée à la demande du SPF Justice a démontré que ceci ne constituait pas la piste la mieux indiquée. Une organisation sûre et efficiente de la chaîne correctionnelle est possible au sein du Palais de Justice.

Pour réaliser l'implantation concrète de ces services dans le Palais de Justice et la rénovation totale de tous ses niveaux, il convient d'abord de désigner un équipe d'étude multidisciplinaire, qui sera entre autres chargée des tâches suivantes :

- la réalisation d'une étude historique du Palais de Justice afin de déterminer quels sont les éléments originaux et ceux qui ne le sont pas et dans quelle mesure ils peuvent être restaurés
- l'établissement de plans d'installation pour le logement des services judiciaires, compte tenu des programmes actualisés des besoins de la Justice
- l'établissement d'un calendrier des travaux (phasage) et des devis nécessaires, compte tenu du départ ou de l'arrivée ou du déménagement temporaire des différents services
- le suivi de l'exécution des travaux

Le Conseil des ministres a chargé la Régie des bâtiments de la préparation du marché public, en vue de la réalisation d'études spécifiques par des bureaux d'études qui feront partie d'une équipe multidisciplinaire pilotée par la Régie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique